Le GREAT Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 151 *" Réfléchir à changer "* Juillet 2023

Analyse financière du budget des communes du Mali

Editorial

Pour analyser la fiscalité locale, l'on a utilisé la méthodologie fiscalo-financière qui est basée sur le calcul des ratios financiers en vue de réaliser un diagnostic des finances locales communales, selon des grilles d'analyse plus ou moins fines, avec pour objectif d'être à la fois accessible et appropriable, pour et par les élus et agents territoriaux. L'analyse financière utilisée repose sur plusieurs techniques, à savoir (i) l'analyse financière rétrospective basée sur des résultats passés, (ii) l'analyse financière prospective pour analyser la situation fiscale et établir des diagnostics financiers, mesurer le potentiel et construire des scénarios prospectifs, (iii) l'analyse financière temporelle, et (iv) l'analyse financière spatiale. Chacune de ces analyses permet d'établir des tableaux de bord, de fournir des instruments de contrôle budgétaire et d'effectuer des comparaisons entre collectivités. En utilisant les comptes de gestions des communes, l'analyse financière rétrospective a été plus ou moins privilégiée.

Massa Coulibaly

1. Niveau et structure des recettes des communes

Au total, les communes du Mali ont prévu pour 2020 (année pour laquelle l'on dispose de pratiquement tous les comptes de gestion des 703 communes) près de 345 milliards de fcfa de recettes contre 180 milliards de fcfa de réalisations, soit un taux de réalisation moyen de 52% pour respectivement 64% pour la section fonctionnement et 25% pour les investissements.

Tableau 1. Les prévisions budgétaires des recettes des communes du Mali (millions de fcfa et %)

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Bamako	87%	97%	13%	3%	10%	11%
Gao	62%	73%	38%	27%	4%	1%
Kayes	68%	76%	32%	24%	18%	18%
Kidal	28%	75%	72%	25%	2%	0%
Koulikoro	76%	92%	24%	8%	18%	22%
Mopti	71%	85%	29%	15%	11%	12%
Ségou	68%	81%	32%	19%	14%	15%
Sikasso	69%	84%	31%	16%	18%	19%
Tombouctou	32%	58%	68%	42%	5%	2%
Total	69%	85%	31%	15%	344 933	179 825

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

De façon générale, les premières sources de revenus des communes sont principalement constituées des transferts reçus d'autres administrations et des subventions d'investissements reçues pour un peu plus de 80% (plus exactement 81% avec respectivement 54.8% pour le premier poste et 25.7% pour le second), en termes de prévisions. En termes de réalisations, ces deux postes avoisinent les 84% des recettes collectées (71% pour les transferts reçus des autres administrations et 12.6% pour les subventions d'investissements). La fiscalité locale constituée des impôts et taxes ne représente que 10% et 11% des recettes budgétaires des communes du Mali, en prévisions et en réalisations. Cela pose un véritable défi pour l'avenir de la décentralisation au Mali qui peine à faire payer des contributions des citoyens pour booster le développement local. Il faut noter que les recettes des domaines et du patrimoine constituent seulement 7.1% et 4.9% des recettes totales des communes (4.3%, 2.6% et 2.9% et 2.3%) en termes de prévision et de réalisation.

2. Niveau et structure des dépenses des communes

En 2020, les communes du Mali ont prévu des dépenses budgétaires de l'ordre de 350 milliards de fcfa contre des réalisations de 174 milliards de fcfa, soit un taux de réalisation de 50% avec 68% en moyenne pour le fonctionnement et 48% pour la section investissement.

Tableau 2. Niveau et structure des dépenses 2020 des communes du Mali (millions de fcfa)

	Fonctionnement		Investissement		Dépenses totales	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Bamako	29 502	18 026	4 730	903	34 231	18 930
Gao	6 749	1 157	5 259	703	12 008	1 860
Kayes	41 965	24 328	19 645	6 139	61 610	30 466
Kidal	2 010	276	6 614	79	8 624	355
Koulikoro	47 239	34 788	14 277	2 816	61 516	37 604
Mopti	29 223	19 917	12 816	2 455	42 040	22 373
Ségou	29 566	21 437	15 488	4 872	45 055	26 309
Sikasso	46 066	28 451	22 203	5 788	68 269	34 239
Tombouctou	4 892	1 581	12 227	479	17 119	2 060
Total	**237 212**	**149 961**	**113 259**	**24 234**	**350 471**	**174 196**

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

3. Ratios d'analyse financière des communes

La littérature a identifié trois (3) grands types de ratios des collectivités décentralisées, à savoir les ratios de solvabilité, de manœuvre et d'autres ratios. De façon générale, les ratios de solvabilité sont constitués de 4 ratios principalement. Il s'agit des ratios de l'épargne brute, le poids des dépenses d'équipements, le ratio des revenus et la part des subventions.

Figure 1. Les ratios de solvabilité des communes en 2020 (%)

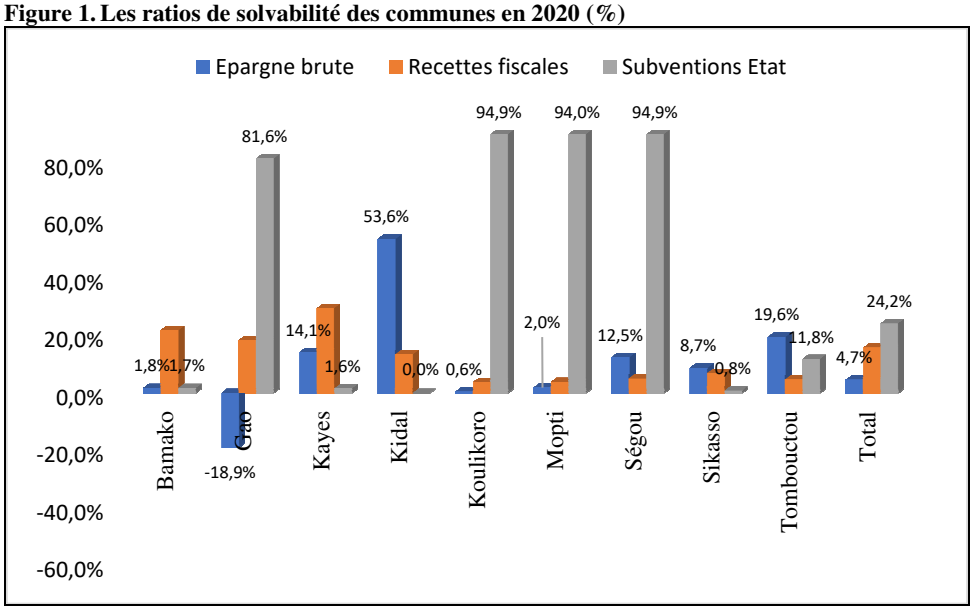

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

Les ratios de manœuvre sont constitués du potentiel fiscal, du coefficient de mobilisation fiscal, de la marge d'autofinancement, du taux d'incompressibilité ou encore de la part des dépenses d'investissement.

Figure 2. Les ratios de marge de manœuvre des communes en 2020 (fcfa et %)

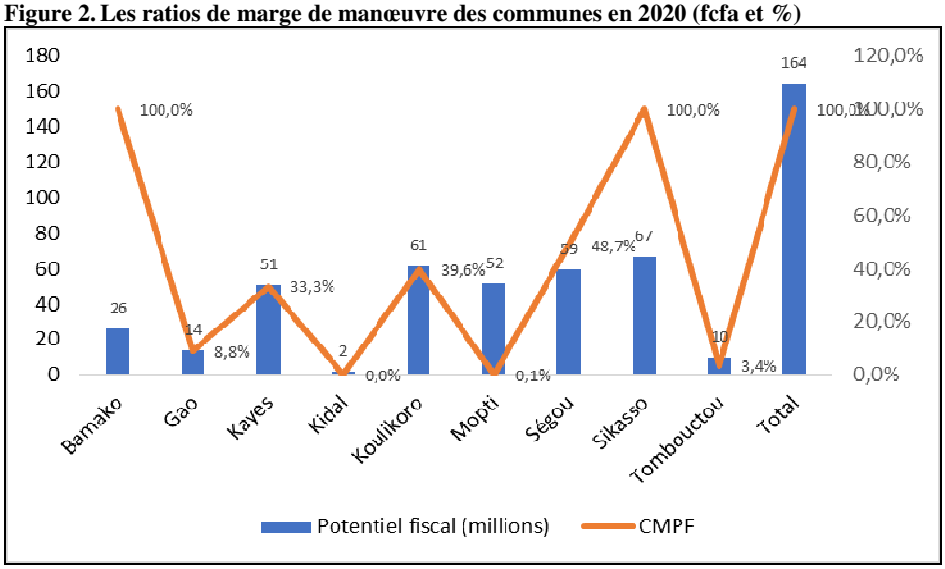

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

Le niveau de services rendus, l'effort d'investissement et le niveau de la fiscalité locale constituent les autres ratios fiscalo-financiers des communes du Mali.

Figure 3. Les autres ratios fiscalo-financiers des communes en 2020 (fcfa)

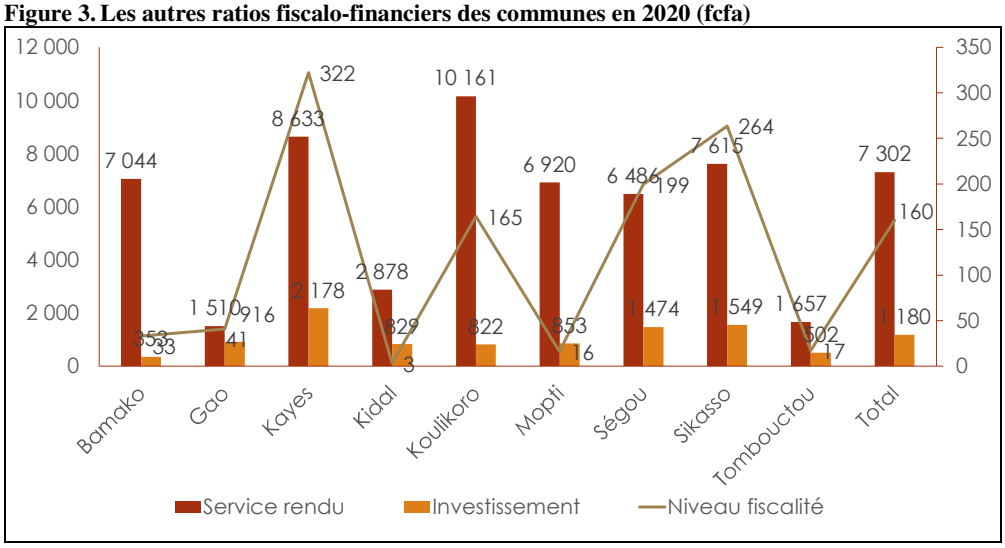

Source: Auteurs à partir des comptes de gestion de la DNTCP (2020)

4. Quelques caractéristiques des finances locales

Les responsables des collectivités ne semblent pas maîtriser les différentes catégories d'impôts et de taxes et la plupart du temps, les tâches de préparation du budget sont l'œuvre des régisseurs des dépenses et des recettes, sous la direction du Conseiller communal chargé des finances.

Ainsi, certaines communes ont des difficultés à financer la construction ou la réhabilitation des infrastructures administratives, l'équipement et l'organisation des services, les projets et programmes de développement au profit des citoyens. Cela explique le taux faible d'investissements en moyenne des communes au Mali, soit 12.7% au niveau des réalisations. Alors que la levée d'une fiscalité locale adéquate est liée au niveau d'investissement dans le développement des territoires.

Il faut noter que malgré les difficultés, la décentralisation s'est ancrée dans la culture administrative malienne, cela depuis plus de 20 ans. Cette politique a permis de mettre des infrastructures sociales de base à la disposition des populations (centres de santé, écoles, centres d'alphabétisation, etc.).

Conclusions

Au niveau local, alors même que quelques collectivités sont fortes d'un certain degré d'autonomie fiscale (communes urbaines et peuplées), le constat est à l'utilisation minimale de ces différents leviers (assiette et taux). Les collectivités locales sont en outre faiblement outillées pour administrer une fiscalité locale directe de masse, laquelle exige des moyens financiers, humains, techniques et logistiques importants, encore peu maîtrisés par elles ou nécessitant de déployer des capacités d'analyse qui ne sont pas ancrées dans les habitudes ni dans la culture des administrations locales (calcul des rapports coûts/recettes de la politique fiscale par exemple, différence entre un statut donné de gestionnaire plutôt que d'ingénieur fiscal, dénotant un manque de contrôle et d'autonomie des collectivités sur leur politique fiscale).